

LES FAITS MARQUANTS AU 15 OCTOBRE 2012

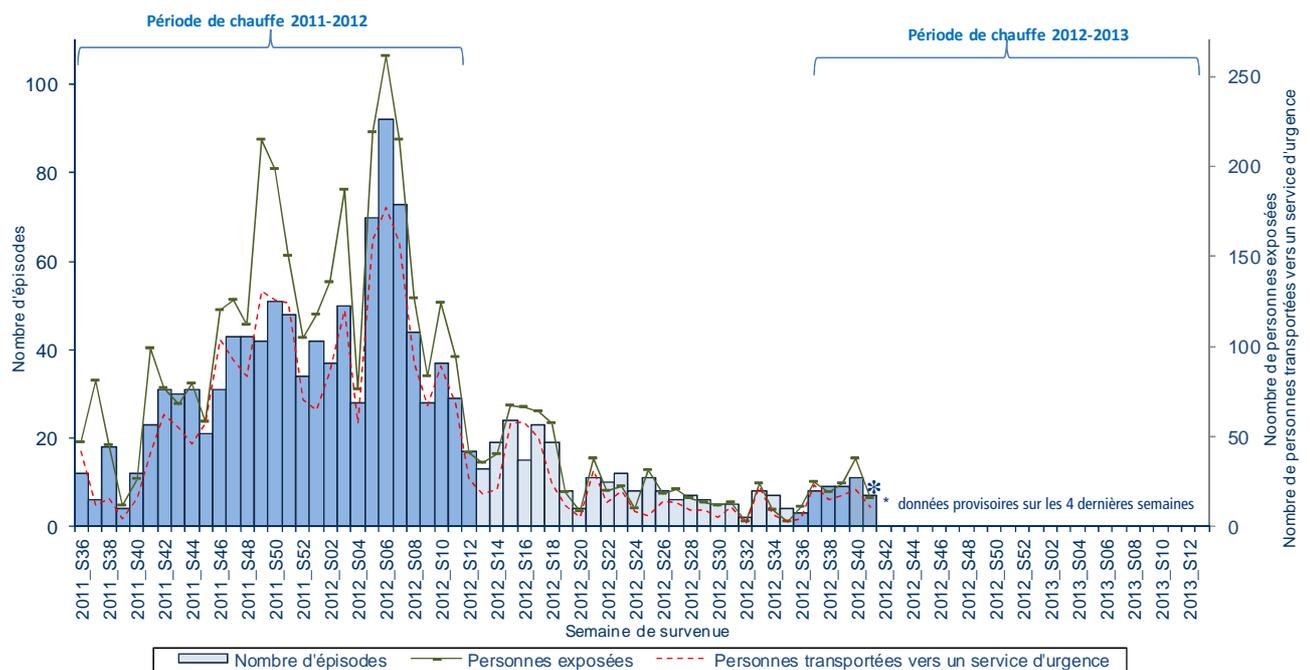
Trois personnes sont décédées d'une intoxication au CO au cours des deux dernières semaines lors de deux épisodes accidentels. Le premier a été en lien avec l'obstruction par des suies d'un conduit individuel d'évacuation des gaz de combustion d'une chaudière ; le second est survenu au décours du dysfonctionnement d'un convecteur au charbon.

- Depuis le 1er septembre 2012, 49 épisodes d'intoxication au CO ont été déclarés au système de surveillance exposant 97 personnes dont 64 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalière.
- L'utilisation inappropriée d'un brasero/barbecue à l'intérieur d'un logement a été à l'origine de deux épisodes d'intoxication accidentelle exposant 7 personnes dont 5 ont été admises en hospitalisation.

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, la signale à l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou au Centre Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV) qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour déclenchement des enquêtes médico-environnementales par les services compétents.

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

| Figure 1 | Répartition hebdomadaire (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011) du nombre d'épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés et du nombre de personnes exposées et transportées vers un service d'urgence hospitalière signalés au système de surveillance

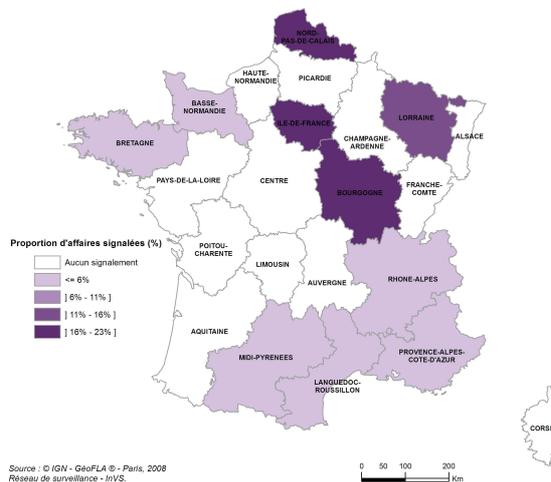


- Au cours des semaines 2012\_S40 et 2012\_S41, 18 épisodes d'intoxication au CO ont été signalés exposant 54 personnes à des émanations de CO dont 32 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalière. Au cours des semaines 2011\_S40 et 2011\_S41, on dénombrait 35 épisodes exposant 125 personnes à des émanations de CO dont 57 personnes furent transportées vers un service d'urgence hospitalière.
- Parmi l'ensemble des épisodes d'intoxication accidentelle survenue au cours des 2012\_S40 et 2012\_S41, deux ont été en lien avec l'utilisation à l'intérieur de l'habitat d'un brasero/barbecue. Le premier des deux épisodes a exposé 5 personnes à des émanations de CO au décours de l'utilisation inadaptée d'un barbecue à l'intérieur d'un appartement dont 4 ont été dirigés vers un caisson d'oxygène hyperbare. Le second a exposé 2 personnes lors de l'utilisation d'un barbecue à l'intérieur d'un bungalow.

Dix régions ont signalé des intoxication au CO ces deux dernières semaines ;

Les trois régions les plus concernées par les intoxications au CO ces deux dernières semaines sont : La Bourgogne (22%), L'Île-de-France (16%) et le Nord-Pas-De-Calais (16%) .

Depuis le 1er septembre 2012, la région Nord-Pas-de-Calais a déclaré une intoxication sur quatre.



### Les déclarants

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012, les principaux premiers déclarants ont été :

**Les services départementaux d'incendie et de secours (sdis)** avec 44% des signalements ;

**Les services d'urgence hospitalière** avec 14% des signalements ;

**Les services de médecine hyperbare** avec 14% des signalements.

Plus de la moitié des signalements ont été transmis par les services d'intervention d'urgence (Sdis et services d'urgence hospitalière).

## DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

La **direction générale de la santé (DGS)** et l'**institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES)** rappellent les conseils destinés à éviter la survenue d'intoxication au CO :

**Faire vérifier et entretenir les conduits de fumées (par ramonage mécanique)**

**Faire vérifier et entretenir chaudières, chauffe-bains, inserts, poêles**

**Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues).**

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie de l'institut de veille sanitaire, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance.

**Contact : [surveillanceco@invs.sante.fr](mailto:surveillanceco@invs.sante.fr)**

**Pour vous abonner au bulletin de surveillance des intoxications au CO ,**

Cliquer sur le lien suivant : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Intoxications-au-monoxyde-de-carbone> .

cliquer sur **Liste de diffusion en bas de page**,

compléter les informations demandées.

Equipe DSE:

Directeur département santé  
environnement  
Georges Salines

Responsable unité  
toxicovigilance et surveillance  
des intoxications  
XXXX

Chargée de projet  
Agnès Verrier

Monitrice d'études  
Anne-Claire Guedou

Chargée de projet informatique  
Daniela Leprince

Directeur de la  
publication :  
Dr Françoise Weber  
Directrice générale de  
l'InVS